

L'ÉCOLE TRAHIE...

On sait que les élections ont révélé une poussée de l'Union de la Gauche dans l'Ouest, en pays chouan. Si les municipales de 1977 font date dans l'histoire ce sera parce qu'à cette occasion l'Ecole Laïque a été livrée à ses ennemis par la Gauche. Dans ce marché sordide la F.E.N., liée par ses engagements avec l'Union de la Gauche, porte une responsabilité majeure.

Après les mises en demeure proférées par les cléricaux, après les réponses satisfaisantes qui leur furent apportées par le P.C. et le P.S., le silence s'était fait d'un commun accord, semble-t-il, autour de l'Ecole alors que débutait la campagne électorale. Mieux, dans *«l'Ecole Libératrice»* certaines formules, certes ambiguës, pouvaient laisser espérer un ressaisissement: Le S.N.I. *«par le C.N.A.L. posera aux candidats les questions qui relèvent du fonctionnement de l'Ecole»* (6 février). Mensonge!

Pour la première fois depuis sa création en 1949 le C.N.A.L. n'a posé aucune question aux candidats. Au lieu du questionnaire traditionnel, il a adressé, en sens contraire, un *«appel aux citoyens»*. On peut y lire: *«Le C.N.A.L. appelle donc tous les citoyens à se prononcer pour un service public, national et laïque ouvert à tous, qui offrira aux personnels et aux établissements privés la possibilité d'intégration, et garantira par la gestion tripartite, le DROIT A LA DIFFERENCE et l'exercice de la liberté»*.

Droit à la différence, pluralisme et autogestion... on a compris! Ce n'est pas la DIFFERENCE pour l'enseignement des mathématiques, de la grammaire et de l'orthographe que les dirigeants des cinq composantes du C.N.A.L. (Ligue de l'Enseignement, Délégués départementaux, Fédération Cornec, S.N.I. et F.E.N.) proposent aux citoyens. C'est la reconnaissance de l'Ecole confessionnelle comme partie intégrante du service public (qu'ils continuent à appeler «laïque» pour les citoyens).

Ainsi l'Ecole privée, gardant son caractère confessionnel au nom du «droit à la différence», sera rattachée totalement au budget de l'Education. Voilà ce que Bechler, membre du Comité Central du P.C.F., appelait «assainir l'enseignement libre», voilà pourquoi Giscard d'Estaing parlait l'autre jour *«d'une même culture pour les jeunes Français qui iront tous désormais dans une même école...»!*

Nous avons vu (1) que l'institution du Conseil d'Ecole doit être le moteur de cette *«transformation du service public unique dans l'optique du pluralisme et de l'auto-gestion»*, comme dit la C.F.D.T.

Voilà ce qu'on peut en lire dans *«l'Ecole Libératrice»* du 11 mars: *«Notons simplement que le Conseil d'Ecole n'est qu'une instance consultative qui n'est donc dotée d'aucun pouvoir réel et qui n'a aucun moyen financier, ce qui rend très illusoire le pouvoir que lui prête l'article 22»*.

L'opinion de G. Georges, Secrétaire général du S.N.I., nous est donnée dans un compte-rendu du Bureau National: *«Sans s'opposer au principe de l'existence de ces Conseils, qui rappelle l'idée de gestion tripartite du service public d'éducation, G. Georges conteste la façon de les installer et de les faire vivre prévue par le ministre et en particulier le mode de désignation des Comités de parents. Compte tenu de cette situation (il) propose la relance de l'action militante en vue de la création de nouveaux conseils de parents d'élèves au niveau des écoles maternelles et élémentaires»*. (Ecole Libératrice n° 21.) Voyons donc ce qu'en disent les dirigeants de la Fédération Cornec: *«A la rentrée scolaire 1977, dans toutes les écoles élémentaires et maternelles seront créés des conseils d'école, et des comités de parents. Les parents d'élèves ont une place importante à occuper dans ces instances, même si celles-ci ne répondent pas encore à l'idée que nous avons de la participation. La critique que*

(1) *«Les Conseils d'Ecole»* - Anarcho-Syndicaliste n°13, février 1977.

nous avons formulée des conditions du scrutin a conduit le Ministre à accepter une forme plus démocratique de consultation: le scrutin de liste. C'est dire que la Fédération Cornec devra, partout, au niveau même de la plus petite école, présenter sous le sigle F.C.P.E., des listes de candidats lors des élections aux comités de parents». («Pour l'Enfant vers l'Homme» n°148.)

Tant de cohérence et de cohésion pour préparer la participation aux Conseils d'Ecole permettent d'apprécier à leur valeur les rodomontades de la F.E.N. contre la réforme Haby.

Les festivités électorales passées, les enseignants coincés entre l'Inspecteur et les mégères en mal de «communauté éducative», savoureront les plaisirs de l'autogestion dès la rentrée prochaine.

Et s'il leur en coûte, personne n'en saura rien, car cette opération réalisée au nom de «l'ouverture sur la vie», aura pour conséquence de transformer chaque école en champ clos. En effet, de quoi se plaindraient les enseignants? et à qui? puisque dans le système parfait de l'autogestion toutes les catégories (enseignants, administration, parents) auront pu «participer»!

Ainsi, après moins d'un siècle d'existence, l'Ecole de Jules Ferry est jetée en pâture à l'Eglise évangélique et ses laïcs de gauche qui influencent autant la Fédération Cornec que la Confédération Syndicale des Familles.

Instituée à l'époque où l'Eglise n'avait pas encore assimilé la Révolution de 89, compromis entre les besoins de la bourgeoisie dans sa phase ascendante et les aspirations des travailleurs qui revendiquaient dès 1871 le droit à l'instruction, l'Ecole laïque a produit quelques générations de militants ouvriers qui ont œuvré efficacement à l'organisation de leur classe, notamment par la constitution des syndicats.

De plus, l'Ecole laïque, indissociable des lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat, représente la pièce maîtresse d'un ensemble de libertés individuelles et collectives durement conquises.

Qu'on ne s'y trompe pas, en France comme en Italie, en Espagne et ailleurs, la bourgeoisie a peur de la situation engendrée par la crise de son système. Elle poursuivra implacablement son offensive contre nos libertés: hier la liberté de contracter remise en cause par le plan Barre, aujourd'hui l'Ecole laïque au nom du droit à la différence, demain l'existence même de syndicats authentiques au nom de l'autogestion et de la planification démocratique.

Les attaques de la bourgeoisie, qui s'intègrent dans une stratégie parfaitement élaborée, ont un aspect parcellaire et progressif. La réaction des travailleurs sera nécessairement un combat d'ensemble. Aujourd'hui nous préparons ce combat en dénonçant le coup sournois porté à l'Ecole laïque.

Serge MAHÉ.
